



LES MESURES DE PROTECTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIFS

- Informations pratiques sur la gestion de la tutelle/curatelle

CONTENUS

- Présentation de la loi actuelle sur des mesures de protection au Luxembourg
- Le choix de la personne chargée de la tutelle/curatelle? Professionnel - avocat - famille?
- Obligations et responsabilités du tuteur/curateur
- Gérance de la tutelle/curatelle au quotidien
- Collaboration entre le tuteur, la personne concernée, l'institution et la famille
- Questions sur la gestion de la tutelle/curatelle des personnes en situation de handicap

METHODES

- Exposé du texte législatif
- Échange et discussion

Référence UFOCOR

Cette formation n'a pas de référence UFOCOR.



Réf. 3716

» PUBLIC CIBLE

Toute personne intéressée

» FORMATEUR

Gilbert BEISSEL
Chargé de direction de la TACS
a.s.b.l. - Service de tutelle et
curatelle

» DATES

20 avril 2016 - 09:00-13:00
09:00-13:00

4 heures de formation
Formation certifiée

» FRAIS

60 €
(das Mittagessen ist im Preis
inbegriffen)

» FORMATION EN LANGUE LUXEMBOURGEOISE

» LIEU

Domaine du Château
Bettange-sur-Mess

**Formation continue agréée
pour les professions de santé
par le Ministère de la Santé**